VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 21 AVRIL 1915 — No. 25

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
... GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes comm... ...ions concernant le journal ou l'im... ...merie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

La Commission Royale.

Le gouvernement a nommé les membres de la commission royale qui fera enquête sur la construction des nouveaux édifices parlementaires.

Les commissaires sont: l'hon. juge-en-chef Mathers, l'hon. juge Macdonald et sir Hugh John Macdonald.

M. A. J. Andrews, C. R. représentera le gouvernement; M. Edward Anderson C. R., représentera l'entrepreneur, M. Thomas Kelly, et M. Harry Whitla, C. R., représentera l'architecte Horwood. Occuperont pour les promoteurs de l'enquête: M. C. P. Wilson, C. R., M. J. B. Coyne et M. H. J. Symington.

La commission commencera ses travaux lundi.

LA SESSION FEDERALE

La session fédérale est terminée. La prorogation a eu lieu jeudi dernier.

Un fait saillant des dernières heures a été la censure adressée par Sir Robert Borden à deux députes conservateurs, qui auraient trempé dans des fraudes concernant l'achat de chevaux pour les contingents canadiens. Le premier ministre a ajouté que le Département de la Justice prolongerait les enquêtes déjà commencées. Il a dit que des procédures criminelles seraient prises dans chaque cas où l'on découvrirait malhonnêteté. Cette action énergique du premier ministre montre que le gouvernement n'a pas l'intention de s'en laisser imposer par les spéculateurs et les intermédiaires, et que lorsqu'on traitera avec le gouvernement Borden il faudra le faire honorablement.

Certains journaux ont reproduit avec une complaisance naïve la déposition du nommé Harvey, de la Nouvelle Ecosse, au sujet de l'achat de chevaux!

Le malheur pour eux, c'est que Harvey a trop menti pour être cru. Les exagérations évidentes, grossières, qu'il a commises, montrent qu'il a voulu favoriser le parti libéral; et pour arriver à son but, il a attribué aux fonctionnaires du gouvernement une ignorance et une malhonnêteté inconcevables chez des êtres doués de raison.

Le public de l'Est a pouffé de rire; il s'est moqué de Harvey; les hommes sérieux du parti libéral ont compris que ce farceur n'avait rien prouvé faute d'avoir voulu faire trop de zèle. Dans l'Ouest, il y a des journaux qui s'amusent encore à présenter l'histoire de Harvey à leurs lecteurs, comme de l'authentique. On peut rire un peu de cette candeur!

UNE BONNE LOI

Dans toutes les provinces canadiennes on félicite le gouvernement Borden d'avoir assuré le vote des soldats qui font partie des contingents canadiens. Comme les officiers rapporteurs qui seront envoyés en Europe seront choisis moitié par M. Borden, moitié par M. Laurier, les libéraux n'ont guère à se plaindre.

Répétons que cette loi est excellente. Parcequ'un homme va défendre son pays sur les champs de bataille, est-ce une raison pour le priver de son droit de vote, s'il y a moyen de le lui conserver?

ÇA MERITE CHATIMENT

La *Patrie* publie le très juste article suivant, au sujet du tapage fait par l'Opposition fédérale au sujet des chaussures fournies aux soldats canadiens. Chaque lignes est à lire:

La commission parlementaire chargée de faire une enquête sur la qualité des bottes fournies aux volontaires du premier contingent a déposé son rapport. De toutes les fournitures militaires, c'est sur les bottes que l'opposition, après la rupture de la trève des partis, a fait la meilleure cause "prima facie" contre le département de la milice. Avec le concours de quelques journaux, une si habile et si retentissante campagne de dénonciation a été poursuivie que le public, surpris par un tissu re spécieuses représentations, n'était pas éloigné de croire que de très graves irrégularités avaient été commises par le gouvernement ou ses agents, ou que notre industrie de la chaussure, si elle avait fait de son mieux pour remplir les commandes du ministère, était incapable de faire du bon travail.

Il était donc doublement important de faire une complète lumière sur les accusations portées par l'opposition, et le gouvernement a pris ses mesures pour que l'enquête qui vient d'être terminée fut absolument concluante. Toutes les facilités désirables ont été données à l'opposition pour prouver ses accusations.

Et qu'est-ce que l'enquête a fait voir? Que sur 86.000 bottes achetées par le gouvernement, il s'en trouvait moins de la moitié de un pour cent qui laissaient à désirer.

Si l'on tient compte du fait que toutes ces commandes ont dû être exécutées en grande hâte, on est forcé d'admettre que cette constatation est toute en faveur de nos manufacturiers.

Ils ont vendu au gouvernement des bottes que leurs clients ordinaires seraient heureux de pouvoir acheter à cinquante pour cent plus cher. Ainsi que certains manufacturiers l'ont déclaré, en exécutant avec soin des commandes qui ne leur offraient aucune perspective de profit, ils ont voulu saisir une occasion de faire une belle réclame à l'industrie canadienne. Ce but aurait dû être atteint, et si nos fabricants en ont été frustrés, la faute en est aux libéraux qui ont voulu faire du capital politique aux dépens de l'industrie canadienne.

On a cherché à démontrer que le modèle de chaussures commandé par le gouvernement était trop léger et ne pouvait convenir à une campagne d'hiver. Sur ce point rien de concluant n'a été établi Les bottes canadienns, semble-t-il, n'ont donc pas donné satisfaction à Salisbury Plains. Mais on peut bien se demander quel modèle aurait résisté, et quel modèle aurait convenablement chaussé les soldats, lorsqu'ils pataugeaient continuellement à mi-jambe dans l'eau et la boue. Un fait certain, c'est que nos volontaires, après qu'on eût substitué des bottes anglaises aux bottes canadiennes, ont regretté ces dernières.

Les irrégularités que les libéraux s'étaient fait forts de prouver n'ont d'autre part pu être établies sur aucun témoignage. Le gouvernement a négocié directement avec les fabricants, et il n'y a pas eu de corruption ni de favoritisme dans l'adjudication des contrats.

Toute la campagne de dénonciations des libéraux aboutit donc nettement à un résultat négatif. Et cette campagne, on ne saurait trop aujourd'hui la déplorer, moins à cause des ennuis qu'elle aurait pu causer au gouvernement qu'à cause du tort incalculable qu'elle a causé à l'industrie canadienne. Pendant que l'enquête se poursuivait, nous savons de la source le plus autorisée que des agents européens sont venus au Canada pour placer d'énormes commandes de chaussures militaires, et que, effrayés par les attaques dirigées contre nos fabricants, ils sont allés placer ces commandes aux Etats-Unis.

Ainsi notre pays va-t-il perdre de considérables bénéfices. Ainsi les ouvriers canadiens seront-ils réduits à chômer en plus grand nombre et plus longtemps, uniquement parce qu'il a convenu aux libéraux de dénoncer sans mesure un scandale imaginaire.

La partisannerie politique mérite un châtiment, lorsqu'elle nous fait tant de mal.

Le Pape et la guerre

Le *Free Press* a publié lundi un article où il insinuait que le Pape était du côté de l'Allemagne et de l'Autriche dans le conflit actuel.

C'est une affirmation gratuite. Elle n'a aucun fondement.

Pourquoi le *Free Press* lance-t-il dans le public des propos comme ceux-là?

Nous opposons à ce langage inconsidéré le langage d'un évêque de France, précisément sur ce sujet de l'attitude du Saint-Siège. Le morceau est de Mgr de Gibergues, de retour en France après avoir visité le Vatican:

D'une lettre que Mgr de Gibergues vient de publier "en revenant du Vatican", nous extrayons ces belles considérations:

Jamais peut-être, au cours de l'histoire, le Pape n'a plus attiré les regards ni fixé l'attention du monde qu'à l'heure actuelle.

Au milieu des luttes gigantesques et des batailles sans précédent qui ensanglantent l'Europe, au moment où se jouent les destinés des plus grandes nations, tandis que des milliers d'hommes tombent chaque jour sous l'ouragan de fer et de feu, certains s'imaginent que le Pape allait demeurer dans l'ombre, et ne voyaient pas ce qu'un pouvoir spirituel désarmé, si grand fût-il, pourrait peser dans des combats où la science, la force et le nombre semblaient devoir décider souverainement de tout.

Or, ceux-là se sont trompés; et c'est justement le contraire de toutes leurs prévisions qui se réalise. Il se trouve que Rome est de plus en plus le point de mire des belligérants. Tous ont les yeux tournés sur le Vatican. Tous attendent avec anxiétés la parole du Pape. Chacun veut avoir le Pape pour soi.

La loyale Angleterre, dans un noble geste, s'est empressée d'envoyer un ambassadeur près du Saint-Siège; il est question pour le Japon de faire de même. L'ambassadeur d'Autriche, le ministre de Prusse, le ministre de Bavière assiègent les antichambres du Vatican. Plusieurs de ceux qui, en France, ont brisé avec le Pape désirent secrètement la reprise des relations avec Rome; ils sentent tout l'appui, toute la force qu'y trouverait la France. Et ceux-là mêmes qui, par des raisons qui ne sont mystère pour personne, demeurent réfractaires à l'idée de renouer avec le Saint-Siège, ceux-là, par une étrange contradiction qu'il nous plait de constater, ne sont pas les moins empressés à se plaindre que le Pape ne prenne pas assez ouvertement en main la cause française; ils attestent ainsi à leur manière, et d'une façon plus saisissante que les autres, la place unique tenue par le Pape dans les effroyables conflits qui nous déchirent et qui vont décider du sort des peuples......

Pour qui sait entendre, pour qui veut comprendre, le Pape a parlé clairement. Il a dit ce qu'il fallait dire, il a dit tout ce qu'il devait dire: "Sa mission apostolique ne lui permettant pas de faire davantage aujourd'hui." Il n'a pas parlé de manière à éblouir ni à irriter. A quoi bon? Quel profit vraiment serait résulté pour la France et ses alliés d'une condamnation plus nette des crimes allemands? Le nombre de nos soldats ou de nos canons en aurait-il été accru? Sans doute, nous aurions éprouvé une profonde satisfaction à entendre le Pape faire écho à l'indignation qui remplit nos cœurs à la vue de ce que l'on a si bien nommé "les atrocités allemandes."

Mais ne sentons-nous pas l'irritation profonde qui en serait résultée du côté de nos ennemis? Sommes-nous assez aveuglés pour ne pas voir les conséquences profondément graves qui auraient pu en découler, après la guerre, pour le sort de millions d'âmes?

Si donc, d'une condamnation plus formelle du Pape étaient résultés d'une part, pour nous et nos alliés, une simple satisfaction de cœur sans résultats effectifs pour avancer l'heure de notre triomphe; d'autre part, des dommages considérables pour l'avenir religieux de populations nombreuses, comment ne pas reconnaître que le Pape a vu clair; et qu'avec une maitrise absolue de sa parole, avec une délicatesse d'expression qui n'exclut en rien la fermeté ni le précision de la pensée, le Pape a tout dit en juge et en père, en vengeur de la justice et en pasteur des âmes?

Le juge, le justicier, a formellement condamné l'injustice et a donné un avertissement très net aux envahisseurs. Le père a nommé avec tant de bienveillance la Belgique et l'admirable cardinal Mercier!

Le juge en a dit assez pour être entendu de tous ceux qui ne sont esclaves ni de l'intérêt, ni de l'ambition, ni du parti pris, ni des idées préconçues. Le père a ôté tout ce qui aurait pu irriter ou aigrir sans profit pour la cause de la justice. Le juge a parlé dans le père; la pensée a passé au travers du cœur; la condamnation s'est adoucie dans la miséricorde.

Suivant une expression qui a cours au Vatican, le Pape a posé la majeure; à chacun de déduire la mineure; il a affirmé les principes; les conclusions en découlent d'eiles-mêmes. Sachons le comprendre et le dire. Au lieu de s'étonner ou de se plaindre de l'allocution consistoriale, il serait plus juste et plus vrai, plus sage aussi et plus habile de se réjouir, de souligner la portée des paroles pontificales en montrant qu'elles plaident en notre faveur et, comme un journal italien l'imprimait en gros caractères en tête de l'allocution consistoriale, qu'elles sont "un appel à la justice en faveur des alliés". (*La Tribuna* du 23 janvier.) Cela, le Pape ne pouvait le préciser lui-même; mais il ne nous défend ni de le penser ni de le dire.

Il est étrange vraiment — mais il fait bon pour les catholiques de le constater — que ceux qui ont brisé en France avec le Pape sont les premiers à lui reprocher de n'avoir pas parlé plus fortement en notre faveur. Cela prouve l'importance qu'ils attachent à mettre le Pape de leur côté. Qu'ils aient donc le courage de tirer les conclusions de leurs plaintes: et, s'ils veulent être entendus du Pape, qu'ils lui parlent! Qu'ils envoient, comme l'a fait l'Angleterre, un ministre qui puisse contrebalancer au Vatican les influences que nos ennemis cherchent sans cesse à y prendre.

Le jour où le gouvernement français voudra renouer avec Rome — et l'immense majorité de la nation est pleinement acquise à cette idée et en souhaite la plus prompte réalisation, — ce jour-là, ceux qui voudraient maintenant trouver davantage dans le Pape le juge et le vengeur de la justice violée, seront bien aises, sans doute, d'y rencontrer par-dessus tout le père...

Tandis que tous les Français — et les prêtres et les religieux y figurent en grand nombre — unissent leur cœur et leur âme, unissent leur sang, leurs sueurs, leurs fatigues, pour la délivrance du territoire, le salut et le triomphe de la patrie, l'heure ne serait-elle pas bien choisie pour donner un gage de la grande reconciliation nationale, en se rapprochant du Pape, le Père commun de tous les catholiques et de tous les Français? Qu'un délégué français vienne à Rome! Il pourra dire à ceux qui l'auront envoyé si le Pape aime la France! s'il veut pouvoir la regarder toujours comme la fille aînée de l'Eglise! s'il compte sur elle, sur son dévouement et sa charité, pour propager la foi et porter le nom du Christ à travers le monde! Nous, évêque français,, nous sommes venu et nous avons vu. Notre cœur s'est approché du cœur indiciblement tendre et bon de Benoit XV; nous en avons entendu les battemants, et nous savons, nous proclamons avec un ineffable bonheur qu'il aime la France de prédilection et qu'il a confiance en elle, dans son avenir, dans son relèvement, dans ses destinées, comme nous, évêques français, nous avons pleinement confiance en lui!

Mgr de GIBERGUES.

LA GUERRE

15 avril, Paris. — Combats à Berry-au-Bac, en Champagne, près d'Eparges, dans les forêts d'Ailly et de Montmare.

* * *

Violente bataille des Russes et des Autrichiens pour le col d'Uzsok. La Russie rapporte léger progrès.

* * *

Sir John French, faisant la revue de l'assaut de Neuve-Chapelle fait de grands éloges des Canadiens.

* * *

Un aéroplane allemand jette des bombes dans le district de Tyne, Northumberland; pas de dommages sérieux.

* * *

16 avril, Paris. — Au nord d'Arras, les Alliés ont gagné un brillant succès, *qui complète celui qu'ils ont remporté le mois dernier.*

* * *

Dans l'Argonne, les Français affirment de plus en plus leur supériorité. Les aviateurs français bombardent les quartiers-généraux de l'état-major allemand à Mézières et à Charleville. Un aviateur allemand bombarde l'hôpital de Mourmelon; un Zeppelin attaque Nancy.

* * *

Le bulletin de Petrograd dit que les Russes font une légère avance dans le col de l'Uzsok.

* * *

Les Allemands coulent un bateau-marchand hollandais. Les Hollandais protestent.

* * *

L'Italie fait de nouvelles demandes à l'Autriche.

* * *

17 avril, Paris. — Les aviateurs français sont très actifs, et causent de grands dommages à l'ennemi depuis deux jours.

* * *

3 expéditions aériennes sont faites par les Allemands contre l'Angleterre en 48 heures. Jusqu'ici le dommage est léger.

* * *

Les troupes anglaises de l'Inde défont les Turcs en Mésopotamie.

* * *

Les Russes s'emparent de 2 nouvelles hauteurs dans les Carpathes.

* * *

17 avril, Paris. — Il y a batailles acharnées dans le nord-est de la France. Les Alliés paraissent augmenter, par degrés, leur pression sur l'ennemi.

* * *

Les rapports reçus, indiquent la défaite bien évidente des Autrichiens dans les Carpathes durant les opérations des derniers 30 jours.

* * *

Les Anglais perdent un sous-marin dans les Dardanelles.

* * *

Les Allemands coulent un vaisseau-marchand dans la Mer du Nord.

* * *

20 avril, Paris. — Une contre-attaque allemande est repoussée à Eparges; duel d'artillerie à Regnieville; avance des Français dans les Vosges; l'aviateur Garros forcé d'atterrir à 7 milles au nord de Courtrai est fait prisonnier par es Allemands.

* * *

Les Anglais avancent de trois milles en Belgique, au sud de Ypres; le bataille a été aussi acharnée qu'à Neuve-Chapelle.

* * *

Tranquillité relative dans les Carpathes et en Prusse.

* * *

Les Turcs fortifient les Dardanelles contre les Alliés, qui poursuivent leurs opérations.

* * *

21 avril, Paris. — L'ennemi lance 50 bombes incendiaires sur Reims; combat d'artillerie en Champagne et dans 'Argonne; assauts allemands, repoussés, entre la Meuse et la Moselle, dans la forêt Le Prêtre et à Hartmansweiler Alsace.

* * *

Le terrain capturé par les Anglais près de Ypres a une grande valeur stratégique; il domine un immense territoire maintenant aux mains des Allemands.

Les bienfaits de la Guerre

Dût paraître paradoxal le titre de cet article, il fait allusion à des idées comme à des mesure administratives et légales qui, pour être en marche, chez nous, depuis de longues années déjà, devront réellement à la guerre leur application et leur réalisation.

N'est-ce pas en vain — à s'en tenir aujourd'hui à la lutte contre l'alcoolisme — que, depuis des décades, économistes, moralistes, médecins, philanthropes, législateurs, hygiénistes, politiques, académies, ligues de toutes sortes, etc., dénonçant le péril national de l'alcoolisme, échouaient, alors que, pour enrayer le fléau chaque jour plus menaçant, ils réclamaient tout un ensemble de mesures de salut public: la défense de l'absinthe et de ses similaires, la limitation des débits de boissons, l'impôt sur l'alcool, la suppression des bouilleurs de cru, le monopole de l'alcool, etc.

Tous les esprits tournés vers l'avenir pensent que les horizons de la défense nationale doivent dépasser singulièrement la zone des armées. Elle doit aussi comprendre la guerre à déclarer aux fléaux intérieurs: alcoolisme, tuberculose et avarie, qui nous abâtardissent et nous ruinent.

En vue de la guerre contre l'alcool, la mobilisation est commencée depuis hier; elle date des décrets signés par le Président de la République, relatifs à l'interdiction de l'absinthe et à l'ouverture des débits de boissons.

Pour réclamer la limitation des débits de boissons, ne connaissons-nous pas, entre autres, les résultats que récemment elle donnait, chez nos amis les Anglais et ailleurs, au cours de l'année 1909-1910? Les Anglais auraient consommé 412.000 barils de bière de moins que pendant l'exercice précédent, et la diminution de la consommation des liqueurs alcooliques serait encore plus remarquable: elle ne serait pas inférieure à 33 et demi pour 100.

Pendant ce temps-là, la doux pays de France compte 1 débit par 82 habitants, contre 1 débit par 143 en Suisse, 1 par 170 en Italie, 1 par 200 en Hollande, 1 par 246 en Allemagne, 1 par 380 aux Etats-Unis, 1 par 410 en Belgique, 1 par 430 en Angleterre, 1 par 9.000 habitants en Norvège et au Canada. Notre seul département du Nord compte 51.814 débits de boissons! (*Rapport de M. Joseph Reinach à la Chambre, novembre* 1913).

Hygiéniste, médecins et économistes, nous attendions des nouveaux décrets d'autres satisfactions encore: la suppression du privilège des bouilleurs de cru, qu'hier réclamaient tous mes confrères de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences. Hygiénistes et médecins, parce qu'il y a dans le maintien de ce privilège un des facteurs importants de l'alcoolisme; économistes, parce que, supputant le nombre de nos bouilleurs de cru (1.300.000), ils calculaient l'énormité de la perte que ces privilèges font subir au Trésor.

Encore cet appauvrissement des finances nationales, par perte des droits non perçus sur cette catégorie d'alcoolisateurs, est-il peu de chose, par rapport à toutes les pertes d'argent subies par les particuliers, les municipalités, les départements et l'Etat, du fait du chômage, des accidents de toutes sortes, des maladies, des affections mentales, des délits et des crimes des alcoolisés. Ne bâtirait-on pas de grandes villes rien qu'avec les hôpitaux, les asiles d'idiots, les hospices d'épileptiques, les établissements d'aliénés, les dépôts de mendicité et les prisons où, en charge publique, entrent les légions de buveurs?

Encore combien incomplète cette énumération des pertes de vies productives et des dépenses entraînées, dans notre pays de dépopulation, par la mortalité infantile, par la débilité congénitale, par la susceptibilité morbide, pesant, au moral et au physique, lourdement sur toute descendance d'alcoolisés.

Tous les médecins ne sont-ils pas tombés d'accord, pour dire que l'alcoolisme laisse l'individu sans résistance aux maladies, notamment à l'érysipède, à la pneumonie, aux fièvres éruptives, aux traumatismes? Tous n'enseignent-ils pas qu'il prédispose particulièrement à la tuberculose?

C'est ainsi que le professeur Hayem a pu dire familièrement que *la phtisie se prenait sur le zinc*, et nous que *l'alcoolisme faisait le lit de la tuberculose*. Dans les hôpitaux de Paris, sur 100 tuberculeux se rencontrent couramment 70 à 80 alcooliques. N'avons-nous pas démontré, qu'en France, les départements perdant le plus de tuberculeux sont les départements qui consomment le plus d'alcool? Le fait est frappant dans certains centres et dans certaines villes industriels, foyers d'alcoolisme où la mortalité par tuberculose atteint une proportion terrifiante. Dans le Rhône et la Seine, par exemple, la tuberculose, sur 1,000 décès, en réclame pour sa part plus de 255, *plus du quart!* Plus du tiers des enfants d'alcoolisés meurent de tuberculose!

Si les choses sont ainsi, les intérêts de la natalité et de la vitalité françaises, toutes deux garantes de la défense nationale, commandent la guerre à faire, immédiate, implacable et indéfinie, à l'alcoolisme. Or, si la guerre défensive de la France et des alliés contre les barbares est cause du réveil qui se fait dans tous les cœurs et dans tous les esprits, pour en finir avec le pire des fléaux sociaux qu'est l'alcoolisme, il n'y a rien de plus vrai à dire que, cette fois encore, le bien sortira du mal, et que la victoire remportée chez nous sur l'alcool aura été un des bienfaits de l'effroyable guerre 1914-1915.

Les ministres de l'Intérieur, des Finances et de la Justice, en proposant à la signature du Président de la République les deux décrets qui préparent la fin de l'alcoolisme, mettent en pratique la pensée d'un des grands ministres d'Angleterre, lord Disraeli: "La protection de la race, comme la défense de la santé publique, sont les premiers parmi les devoirs du véritable homme d'Etat."

Professeur L. LANDOUZY,
de l'Académie de Médecine et de l'Institut.

Les Journaux Allemands avouent lenr Fiasco

"LA PARTIE EST PERDUE... CRIE-T-ON DE TOUT COTE, ET IL N'Y A PLUS QU'A PRIER.

Paris, 13. — L'observateur qui sait regarder la vie de Paris, doit constater que l'on y travaille, que le peuple est resté sain, et que ce qui a disparu, c'est simplement une vie frivole, sous laquelle se cachait un noyau de vertus solides.

IL N'Y A PLUS QU'A PRIER

De son côté, la "Reichspost" de Vienne, organe officieux s'il en fut, pronostique:

Un printemps sanglant se prépare dans les Carpathes. La Russie possède, en temps de paix, une armée trois fois supérieure à la nôtre. Elle peut encore en temps de guerre, y ajouter les ressources en hommes de son vaste empire. Aujourd'hui, l'ennemi masse de nouvelles troupes fraiches dans les Carpathes.

En cette heure grave nous devons tourner notre cœur vers le ciel et invoquer le secours de la Vierge comme l'ont fait nos ancêtres dans le péril.

"LA PARTIE EST PERDUE!"

Ce que les journaux commencent à reconnaître (car il faut préparer le peuple allemand aux pires éventualités), les officiers ennemis le savaient et même le disaient depuis longtemps.

En France, tous ceux qui eurent l'occasion ont noté la démoralisation croissante de ceux qui nous arrivent des prisonniers de guerre.

En Belgique, où ils paraissent encore les maîtres, ils ne cherchent plus à cacher la perte de leurs illusions.

Il y a quelques jours, dans un grand hôtel de Liège, le docteur Langer, médecin en chef des hôpitaux de cette ville, dînait en tête à tête avec un officier d'état-major, soigné et sauvé par lui. Cet officier était le capitaine Stempel, aide de camp du général von Emnich.

Le docteur Langer, chaque fois qu'il en trouve l'occasion, ne se fait pas faute d'exercer à l'égard des officiers allemands — ses clients — cette verve spéciale que les Belges appellent "swanze".

Ce jour-là entre la poire et le fromage, le médecin en chef murmurait, d'aimable façon, quelques vérités à son amphitryon, qui s'extasiait sur la cuisine de l'hôtel.

— Oh! capitaine disait-il, il est bien certain que dans quelques temps, lorsque vos troupes auront été chassées de Belgique, et que vous aurez dû regagner l'Allemagne, vous aurez quelque peine à vous refaire à vos "biersupp' et à vos "delicatessen."

Le capitaine Stempel rougit. Et voici ce que les dîneurs, assis à la table voisine, entendirent:

— Evidemment, évidemment, docteur, disait le capitaine, mais ce n'est pas la peine de me rappeler tout le temps qu'un jour viendra où il nous faudra abandonner votre beau pays... Je le sais parbleu bien, et ne me fais pas d'illusions.. Je sais bien, comme tout notre haut commandement, que la partie est perdue pour nous... Mais c'est la faute à ce haut commandement qui, au début de la guerre, croyant à une victoire rapide, envoya sans compter nos meilleures troupes à la mort. Nous avons fait tuer trop d'hommes à ce moment-là. Ce fut une faute, certes, une grave faute...

C'est un des dîneurs de la table voisine qui, rentré à Paris hier, par la Hollande et l'Angleterre, nous rapporta ces propos.

M. LE SENATEUR LANDRY

Ottawa, 15. — On sait que M. A.-T. Charron, le dernier président de l'Association Canadienne-française d'Education occupe maintenant une position nouvelle, qui l'éloigne d'Ottawa. M. Charron est maintenant à l'école de laiterie de St-Hyacinthe.

Dès le premier janvier 1915, il a prévenu l'Association que, vu sa nouvelle occupation, il lui serait impossible de continuer à occuper sa charge. L'Association a fait des démarches auprès de M. le sénateur Landry, président de la Chambre Haute. Elle lui a offert, dans une lettre en date du 2 mars, la succession de M. Charron.

On annonce aujourd'hui que M. le président du Sénat a accepté cette offre, dans une lettre datée du 12 mars; que M. Charron a donnée sa démission officielle; et que le comité administratif de l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario a élu M. le sénateur Landry comme président de l'Association.

L'élection de M. le sénateur Landry, aussitôt connue, a soulevé partout dans le camp de ceux qui travaillent au triomphe de la reconnaissance des droits de notre langue un regain de confiance dans l'issue de la lutte.

UN GRAND CHEF

Un journal américain fait les plus beaux éloges du grand duc Nicholas, commandant en chef des armées russes.

Cet homme est non seulement un géant au physique — puisqu'il a 6 pieds 7 pouces — mais est aussi un géant par la puissance de son cerveau.

Au commencement de la guerre, les Russes perdirent avec la bataille de Tanneberg près de quatre corps d'armée, c'est-à-dire environ 150,00 hommes.

Cette défaite fut causée par la stupidité de deux généraux russes — Samsoneff et Rennekampf — braves, mais de la vieille école, ce dernier, de plus, étant un buveur fieffé.

Nicolas les chassa de l'armée. Rennekampf alla se plaindre au czar qui ordonna sa réinstallation. Nicolas répondit que jamais Rennekampf ne servirait de nouveau sous ses ordres.

Rennekampf resta à Petrograd et le grand duc est encore généralissime.

C'est lui qui abolit l'usage de l'alcool dans l'armée russe, ayant, dit-il, besoin d'hommes marchant la tête haute.

C'est lui qui, témoin de la défaite de l'ivrogne et colosse russe, par le nain japonais, jura de régénérer son pays.

Il y a dix ans de cela; il a tenu parole.

Aujourd'hui, Nicolas a 3,000,000 d'hommes sur la ligne de feu, 1.000.000 en arrière pour combler les vides, et 3.000.000 un peu plus loin, en réserve, pour foncer sur l'ennemi dès que le besoin s'en fera sentir.

Nicolas est adoré de ses soldats, car il voit personnellement à ce qu'ils soient bien nourris, bien vêtus, bien armés.

Il a 7,000,000 d'hommes et une réserve de 30,000,000 de chevaux.

Avec cela, si les Russes sont tenaces, comment les Austro-Allemands pourront-ils remporter la victoire?

Et le grand-duc est tenace!

Récemment, le czar visitait le champ de bataille. Epouvanté, il proposa de faire la paix. Le duc répondit:

"Si votre majesté ne veut plus faire la guerre, je la continuerai pour mon propre compte."

Et le czar dut se courber devant cette menace de son grand oncle, car le duc est adoré du peuple et pourrait être czar s'il était intrigant; mais il n'aspire qu'au relèvement de son pays.

La noblesse le déteste, car il a mis fin au péculat honteux qui existait dans l'armée. Les officiers ne peuvent plus s'enrichir, comme lors de la guerre russo-japonaise, alors que les obus étaient chargés de bran de scie et les cartouches remplies de sable.

Il a l'honneur d'être également détesté des popes orthodoxes, très influents en Russie.

Lors de la guerre avec le Japon, le synode avait expédié un train rempli d'icons pour être distribués aux soldats russes se faisant tuer en Mandchourie. Le grand-duc retourna le tout au czar en disant:

"Je vous renvoie vos icons: ce sont des balles et de la poudre qu'il nous faut."

Une dernière anecdote sur le ferme caractère de cet homme d'acier:

Lors d'une récente bataille, il fallait à tout prix faire passer les canons en un certain endroit, véritable lac de vase. La victoire en dépendait. Le grand-duc fit coucher deux compagnies de soldats à plat-ventre et les canons passèrent dessus. Le czar apprend cet acte affreux en apparence, et envoie une réprimande au grand-duc.

"J'ai fait ce qu'il fallait, et cela par humanité, répond le généralissime. Quelques hommes ont été sacrifiés, mais des régiments ont été sauvés."

On voit par ces traits, ce qu'un homme de cette trempe pourra accomplir avec une armée de 7.000.000 d'hommes quand on pense que César n'en eut jamais plus de 40,000 ni Napoléon plus de 400,000.

Les skieurs blancs et les diables bleus

Récemment, dans les Vosges, les skieurs volontaires boches essayèrent de surprendre nos alpins par une ruse assez intelligente. Coiffés d'un passe-montagne de laine blanche, vetus de blanc, recouverts de draps blancs, ils s'avancèrent, au nombre d'un bataillon environ, vers nos positions de..., avec une extrême prudence; la neige tombait en gros flocons, et on ne pouvait marcher qu'avec mille précautions. Il faisait un beau clair ue lune, mais les Allemands pouvaient supposer que les chasseurs français n'apercevraient rien de leurs mouvements.

Pourtant, nos sentinelles veillaient avec soin. Elles virent une masse blanche qui se mouvait dans la clarté lunaire; elles tirèrent dessus à tout hasard.

De longs cris répondirent à cette décharge. La neige "geignait", suivant la pittoresque expression du combattant français qui rapporta l'anecdote à un de nos confrères italiens.

Pourtant, on laissa s'approcher la masse sans tirer de nouveau. Elle arriva à une cinquantaine de mètres de nos fils de fer barbelés, et, là, le feu de péleton de nos alpins et le feu de nos mitrailleuses pulvérisèrent littéralement les volontaires blancs.

Ceux-ci, qui n'étaient pas très experts sur leurs skis, et empêtrés dans les draps qui les recouvraient, ne purent pousser leur mission plus loin. Ils s'efforcèrent de s'enfuir. Quelques-uns y réussirent, plus de cent restèrent sur le carreau.

Et voilà ce que c'est que de se mettre dans de beaux draps.

Donnez vos Fourrures en soin a un Fourreur

Lui seul connait le soin qu'il faut leur donner. Les fourrures qui ne sont pas bien entretenues ne peuvent pas durer. Chaque fourrure a besoin d'un soin particulier que l'expérience seule peut lui donner. Ainsi, toute fourrure doit être nettoyée au moins une fois par année: le nettoyage leur rend leur beauté original et augmente leur valeur et leur durée.

Fourrures assurées contre le feu, le vol et les mites, nettoyage inclus, pour 3%, fourrures teintes. et 5% fourrures naturelle.

Si vos fourrures ont besoin d'être remodelées ou repassées, nous chargeons 1½%.

Antonio Lanthier,
207 Rue Horace, Norwood



BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

Avis public est par les présentes donné que le et après le 1er de mai 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township	27	Range	6 East of P. M.
"	25	"	9 East of P. M.
"	25	"	5 East of P. M.
"	26	"	5 East of P. M.
"	26	"	6 East of P. M.
"	36	"	8 West of P. M.
"	68	"	8 West of P. M.
"	68	"	9 West of P. M.

Excepting thereof all school lande and Hudsons Bay Co. Lands, included in timber berths, all lands covered by quarrying leases or mining claims and all lands reserverd for water poyer purposes.

Daté à Winnipeg, 16 avril 1915.
L. RANKIN,
25-27 Agent.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., mardi, le 25 mai 1915, des soumissions pour la construction d'une salle d'exercice militaires, à Calgary, Alta., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour salle d'exercices militaires, Calgary, Alta.

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de M. Leo. Dowler, architecte résident, Calgary, Alta., M. Matthews, architecte résident, Winnipeg, Man., du gardien du bureau de poste, Edmonton, Alta., et en s'adressant au maître de poste, Brandon, Man.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées, fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottowa, le 13 avril 1915.

N. B. — Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. — 78162. 25-26.

The Liquor License Act

PROVINCE OF MANITOBA
NOTICE TO LIQUOR DEALERS

The amendments to "The Liquor License Act", passed at the Session of the Manitoba Legislature just closed, have been gazetted and consequently ore the law, which will in future govern the trade.

I would wish particulary to call the attention of those engaged in the Liquor business to the hours of opening and closing, which in future will be as follows: Hotel bars to close at 7 P. M. and remain closed until 7 o'clock of the following morning; wholesales to close at 6 P. M. and remain closed until 7 o'clock of the following morning, on every day with the exception of Saturday evening's closing,w hen they are to remain closed until 7 A. M. Monday following.

The clause governing the sale of Liquor on Sundays, with meals to bona fide guests, remains unchanged.

I would also call the attention af hotel keepers to the latter part of clause 11 of the amendments., 1915 which reads as follows: "Nor shall any liquor, whether sold or not, be permitted or allowed to be drunk in any such places during the time prohibited by the Act for the sale of the same."

JAMES ARGUE,
Chief License Inspector.
Dated at St. Boniface, this 14th day of April, 1915. 25.

L'Hon. J. Bernier H.P. Blackwood
Noel Bernier Alex. Bernier

BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER
Avocats et Notaires
Argent à prêter sur hypothèques. Placements de capitaux privé
Bureaux:
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG
Telephones Main 2079 et 4767

A. J. H. Dubuc W. B. Towers
Consul Belge Louis P. Roy

DUBUC & TOWERS
Avocats et Notaires
Bureaux:
201 et 205 Edifice Somerset
Avenue du Portage
WINNIPEG
Téléphone Main 623
Casier Postal 443

Albert Dubuc Jacques Mondor

DUBUC & MONDOR
Avocats, Avoués et Notaires
Bureaux:
27 et 28 Edifice Canada Life
Coin des rues Main et Portage
WINNIPEG
Telephones Main 8696 et 583
Placements de capitaux privés

ALFRED U. LEBEL
Tel. Garry 2073
AVOCAT — NOTAIRE
400 Electric Railway Chambers
Winnipeg

Heures de Bureau:
de 8 à 9 a.m. 1 à 3 et 8 à 9 p.m.

J. GRYMONPRE
Notaire Public, J. P.
Licencié en droit de la Faculté de Paris
Telephone Main 1886
283 Avenue Provencher
ST-BONIFACE
Agent d'immeubles, Prêts hypothécaires, Assurances.
De Notaris Speckt Vlaamsch

Dr. F. LACHANCE
Des Hôpitaux de Paris
Spécialité:
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations: de 2 à 5 p.m.
Téléphones:
Bureau: Main 2604—Rés. Main 2613
Bureau: Bloc Somerset
Avenue du Portage WINNIPEG

Dr. N. LAURENDEAU
Ex-Interne de l'Hôpital St-Boniface
Bureau et résidence:
163 Avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone Main 1392
Heures de consultations:
8 à 9 a.m. 1 à 5 p.m.
7 à 8½ p.m.
Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface

Dr. L. D. COLLIN
Des Hôpitaux de Paris
Ex-Interne des Hôpitaux de Montréal: St-Paul et Notre-Dame
Spécialité:
CHIRURGIE D'URGENCE
Consultations: 2 à 5 heures p.m.
Bureau:
Cadomin Building, Chambre 106
Coin Graham et Main
WINNIPEG
Tél. Bureau [illegible] Rés. M. 4640

J. A. BEAUPRE
Avocat, Notaire, etc.
308 McINTYRE BLOCK
Phone Main 1554
WINNIPEG

Dr Louis F. BOUCHE
DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Chicago, Lauréat du Collège Dentaire de la Nouvelle Orléans, membre fondsteur de la société de Stomatologie.
NOUVELLE ADRESSE
356 Rue Main, Bâtisse de la Great-West permanent Loan Co. au 7eme. étage.

Dr. W. LEMAIRE
MÉDECIN VÉTÉRINAIRE
Bureau et Résidence:
60 Rue Marion, St. Boniface
Phone Main 5253
HOPITAL PRIVÉ



Quand une Prescription

n'est pas bien remplie, la guérison peut être douteuse. Des remèdes purs, contenant toute leur essence, peuvent mettre un homme sur le chemin de la santé.

Achetez vos remèdes chez nous, et vous serez certains d'avoir ce que le docteur prescrit.

R. A. McRUER
Pharmacien-Opticien
Coin Marion et DesMeurons — Téléph. — M. 5603 | 24 Avenue Provencher — Téléph. M. 5604

Jos. Turner, prés. G. Clarke, Sec.-Trés.

STANDARD PLUMBING CO'Y
Ingénieurs de systèmes de chauffage et de ventilation, plombiers hygiéniques, posent les appareils d'éclairage au gaz, etc.
No. 296, rue Fort, Winnipeg, Man.
Téléphone Main 529
Gérant, J. R. Turner, 46 ave. Provencher, St-Boniface, Tél. M. 8132
Marchands en gros pour tout ce qui regarde les plombiers et les appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur.

— POUR VOS —
EPICERIES et PROVISIONS
ALLEZ CHEZ
T. Pelletier & Cie
AvenueTaché, St-Boniface
Où vous aurez toujours des marchandiresde première qualité.

Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

MINARD'S LINIMENT CO LTD

AVIS

Pour accommoder les Citoyens de St-Boniface et de Norwood

Des arrangements ont été faits pour leur permettre de payer leurs factures de lumière et acheter leurs billets de chars aux endroits suivants:—Chez

W. G. LANG, Pharmacien
115 AVENUE MARION, NORWOOD
Et au
BUREAU DU PERCEPTEUR
DE LA TAXE DE L'EAU, HOTEL-DE-VILLE
17 février 1915 [Saint-Boniface
Winnipeg Electric Railway Co.

"C'EST BIEN LE REMEDE QU'IL VOUS FAUT,"

dit un médecin à

Mme JOSEPH MORIN

Mme URGELE LAMBERT

dit: "Il a fallu les bons conseils des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et les excellentes Pilules Rouges pour me remettre sur pied."

DES FEMMES MALADES DEPUIS DIX, DOUZE, QUINZE ANS, DISENT: "JE SUIS GUÉRIE;" D'AUTRES: "SI J'AI ÉCHAPPÉ À LA MORT, C'EST GRACE AUX PILULES ROUGES."

Des femmes malades depuis dix ans, douze ans, quinze ans, disent: "Je suis guérie!"; d'autres: "Si j'ai échappé à la mort, c'est grâce aux Pilules Rouges;" des parents déclarent: "Elles ont sauvé ma fille," et si, de toutes ces attestations la vérité sort lumineuse, c'est que les Pilules Rouges sont spécialement composées pour combattre les maladies des femmes. Et c'est là ce qu'aucune femme ne devrait jamais ignorer. Lisez:

"A cause des fatigues, d'un surcroit de travail que m'occasionnait l'entretien d'une nombreuse famille, mes forces s'étaient épuisées. Pendant huit ans, je fus dans le plus triste état de santé. Pourtant, je n'épargnais pas l'argent et tous les toniques que mon médecin m'enseignait, je les achetais sans regarder au prix; mais tout était inutile. J'avais mal partout; les points m'étouffaient; j'avais des douleurs dans l'estomac, le dos, la tête, et je perdais parfois connaissance deux fois par jour tant j'avais de mal. C'est dans cet état que j'allais me préparer à la naissance de mon quinzième enfant; je croyais vraiment que j'allais mourir. Plusieurs de mes connaissances m'engageaient depuis longtemps à prendre les Pilules Rouges, mais j'avais déjà tant employé de remèdes que je n'avais plus confiance en aucun. Je me décidai cependant d'en prendre quelques boîtes. Les Pilules Rouges furent pour moi merveilleuses; je fus étonnée de voir ma santé s'améliorer chaque jour et mon mal de tête se passer. J'ai pris des Pilules Rouges pendant neuf mois régulièrement et mon médecin, surpris de me voir tant de forces, lui qui m'avait vue si débile, me demanda ce que j'avais pris pour me ramener ainsi. Je lui dis que c'étaient les Pilules Rouges. Alors, continuez, me dit-il, car c'est bien en réalité le remède qu'il vous faut." Mme Joseph Morin, 111 rue Bellechasse, Montréal.

"J'étais mariée depuis treize ans et je m'étais toujours bien portée. Mais mes forces commencèrent ensuite à diminuer et ce fut une longue suite d'ennuis, de malaises de toutes sortes, je ne pouvais vaquer à mes occupations sans ressentir beaucoup de fatigue. Toute la chair me faisait mal; j'eus des douleurs dans le dos, les côtés et le ventre qu'une sensation de lassitude me rendait encore plus pénibles. Il a fallu les bons conseils des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine à qui j'ai écrit plusieurs fois, et les excellentes Pilules Rouges pour me remettre sur pied, me donner du sang, des forces et guérir tout le mal que je ressentais. Tout le mal que j'avais eu, je l'avais pris, je crois, à des imprudences, à des travaux très durs que j'avais faits, et maintenant que j'ai recouvré la santé, je veux veiller plus soigneusement à sa conservation et, pour maintenir mes forces, je me propose de prendre souvent quelques boîtes de Pilules Rouges." Mme Urgèle Lambert, Duluth, Minn.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Le Dr E. Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVos, est maintenant de retour et continuera de donner des consultations au No 274 rue Saint-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

Mme JOSEPH MORIN

L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie de succès; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition, en venant le consulter; celles qui en seraient empêchées peuvent lui écrire en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité.

AVIS IMPORTANT. — Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATÉGORIQUEMENT. Défiez-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUÉRIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ÉCRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (LIMITÉE), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU Dr CODERRE
POUR LES ENFANTS.

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr. J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms:

Dr. A. P. Beaubien,	Dr. P. Munro,
Dr. O. Raymond,	Dr. L. B. Durocher,
Dr. A. P. Delvecchio,	Dr. D. W. Archambault,
Dr. Hector Peltier,	Dr. Ths. E. D'Odet D'Orsonnens,
Dr. A. B. Craig,	Dr. A. T. Brosseau,
Dr. G. O. Beaudry,	Dr. Alex. Germain,
Dr. Elzear Paquin,	Dr. J. A. Roy,
Dr. [illegible] B. Bibaud,	Dr. E. H. Trudel,

Tous ces médecins ont certifié que le **Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants** est préparé avec les médicaments propres au traitement des **maladies des enfants** telles que: **Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, etc.**

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

— LES —
Cuillers Historiques BIRKS
DE LA
Grande Guerre Europeenne
sont en vente à 25c la pièce
On devrait se les procurer toutes ou au moins une.
Collectionnez-les dès aujourd'hui.
HENRY BIRKS & SONS Ltd
Winnipeg
Porte & Markle
Gérants de l'annonce
ON PARLE FRANCAIS

Lavoie & Cie
Importateur de Vins, Liqueurs et Cigares
25 Rue Dumoulin - Tel. 2563
Saint Boniface

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

MAGASIN DU BON MARCHE

La plus grande des Ventes

A cause de mauvaise santé, nous sommes forcés de changer de climat et tout notre assortiment de marchandises tels que habits, chaussures, claques, pardessus, vestes en laine etc; pour hommes et garçons doivent êtres vendus immédiatement au prix de la manufacture, à 65c dans la piastres.

Tout doit être vendu sans égard aux perte.

Marchandises de première qualité comptoir etc, à vendre en même temps.

MAGASIN DU BON MARCHE
553 Avenue Tache Saint-Boniface

DIMINUEZ VOS DEPENSES

En employant en plus grande quantité la PURITY FLOUR et moins d'aliments dispendieux, vous pouvez réduire considérablement le coût de la vie. La farine blanche est plus nutritive et coûte moins cher qu'un autre aliment, d'après de minutieux essais.

La PURITY FLOUR est faite avec du blé dont des échantillons ont été moulus dans un moulin expérimental. Cette farine est alors essayée dans un fourneau. Cet essai assure à la ménagère un produit uniforme.

3

PURITY FLOUR
More Bread and Better Bread

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

Un Aveu précieux

Nous appelons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'extrait suivant d'une lettre d'un diplomate français qui a habité longtemps l'Italie:

"....Je continue à voir les choses sous l'angle le plus favorable. Les boches ont réussi à nous arrêter depuis sept mois parce que ni nous, ni les Russes, ni les Anglais n'étions préparés à leur agression (encore moins les Belges) et c'est bien là-dessus qu'ils comptaient; mais, chose curieuse, ces si remarquables organisateurs oublient toujours de prévoir une chose, c'est que leurs adversaires résisteront! La seule résistance des Belges, d'une petite armée de 200.000 hommes, a suffi à bouleverser tout leur plan puisque ce plan ne pouvait réussir que par la rapidité. J'ai là-dessus un aveu très curieux d'un ouvrage alemand (on m'en apporte beaucoup) paru en septembre: "La vérité sur la guerre, imprimerie Mittled et fils, Berlin". C'est un des nombreux ouvrages de propagande envoyés à l'étranger. Je traduis:

"Le peuple allemand doit conduire la guerre sur deux fronts, contre la France et contre la Russie. Cette lutte ne peut réussir que dans le cas où l'on pourra écraser un premier adversaire avec toute la force possible, puis se retourner contre l'autre. Un fractionnement de l'armée allemande, en envoyant une parties des forces vers la France et l'autre vers la Russie, ne lui donnerait pas une force suffisante pour vaincre des deux côtés. Même l'alliance autrichienne ne pourrait être une aide importante, étant donné que le front de la bataille à l'est est trop étendu et l'armée russe trop nombreuse et suffisante pour attaquer l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie réunies. Nous avons donc dû faire face à l'est avec de petites forces en nous maintenant sur la défensive, pendant que du côté opposé étaient employés les moyens qui sont à notre disposition, et avec la plus grande énergie...

"Si l'Allemagne s'était conformée aux demandes de l'Angleterre, imposant le respect de la neutralité belge, la Russie aurait gagné du temps pour compléter son avance et une armée de millions d'hommes serait entrée en Allemagne, pendant que la plus grande partie de nos forces se trouvait encore engagée en France. En ce cas, le résultat de la guerre aurait été mortel pour l'Allemagne."

L'auteur de ces lignes doit être affreusement embêté aujourd'hui de les avoir écrites et surtout répandues! Car ces judicieuses réflexions se sont réalisées: l'Allemagne, "attaquée à l'est par des millions d'hommes, pendant que la plus grande partie de ses forces se trouve encore engagée en France, va recevoir le coup mortel"; elle n'a pas une force suffisante pour vaincre des deux côtés, et la preuve, c'est qu'elle n'a rien gagné depuis ses premiers succès, l'un dû à une perfidie (violation de la neutralité belge, l'autre à un hasard (configuration de la Pologne qui a obligé les Russes à faire de la Vistule leur frontière stratégique.)

Nous n'avons donc qu'à attendre, avec d'autant plus de calme que notre excellent Boche s'est promis à lui-même le coup mortel.....

L'AME DE LA FRANCE

L'Allemagne qui ne connaissait pas l'ame de la France expie maintenant son ignorance, a dit le premier ministre, M. Viviani. Elle croyait avoir affaire à une nation frivole et désunie, mais elle a rencontre une muraille de fer contre laquelle s'est brisee la fleur de son armee. Puis, cette muraille de fer s'est mise à se mouvoir, souple et pourtant inlassable, vers le front de l'ouest, écrasant peu à peu une armee dont les chefs n'etaient pas prets à une si longue et si acharnee resistance.

La nation française, méconnue et meprisee, s'est levée prête à entasser sacrifice sur sacrifice avec des millions d'enfants sous les armes, prête à châtier l'Allemagne. Nous sommes certains de la victoire — la victoire de la justice. Nous voulons une Europe libre, la Belgique délivrée, nos provinces perdues restituées, le militarisme prussien écrasé, parce que la paix du monde est inconciliable avec l'esprit sanguinaire de l'Allemagne. Nous accomplirons cette tâche avec le secours de nos alliés. Nous écrirons non seulement dans l'histoire de France, mais dans les annales de l'Humanité une page que nos fils liront avec émotion et orgueil."

Municipalité Rurale de St-Vital

AVIS

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation pour l'anné 1915 a été déposé dans mon bureau et que le conseil piècera en cour de révision le dit rôle mercredi le 28 Avril prochain à 10 heures de l'avant-midi, à la chambre des assemblées du conseil, salle Municipale, sur le chemin de Ste-Marie.

Le dit rôle sera ouvert à l'inspection du public jusqu'au premier avril prochain. Toute personne, propriétaire ou locataire, évaluée ou non évaluée peut appliquer à la cour de révision par voie d'appel pour une révision du dit rôle ou d'une partie quelconque, soit pour augmenter ou diminuer sa propre évaluation ou l'évaluation de quelqu'autre personne, pour inclure, réduire ou retrancher une propriété quelconque qui lui appartient ou qui appartient à toute autre personne, soit pour corriger les erreurs qui se seraient glissées en mentionnant les noms, en donnant la description des propriétés ou toute autre chose.

La dite application devra être faite par écrit à l'adresse du greffier de la Municipalité et devra être remise au dit greffier 10 jours avant la date fixée pour la cour de Révision et devra mentionner les raisons et la nature de la plainte, donnant la description de la propriété affectée par la dite plainte.

Datée à St-Vital, ce onzième jour de mars 1915.

J. DESOURDIS,
Greffier de la Municipalité de St-Vital.

20.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

ON NE DEVINERA PAS

que vous avez quelque chose à vendre. Dites-le en annonçant dans LE MANITOBA et une foule d'acheteurs liront votre petite annonce. C'est maintenant le temps de l'annoncer à ceux qui, déménageant, cherchent un article plus gros ou plus petit.

Chez Nous ET autour de Nous

Lundi matin, plusieurs centaines d'hommes — des immigrants galiciens, polonais et autrichiens, pour la plupart — se sont rassemblés autour de l'hôtel-de-ville de Winnipeg et ont réclamé du travail. Les mêmes hommes ont envahi les abords du Parlement le lendemain matin. La police est arrivée en force, et a surveillé l'attroupement, qui s'est émietté petit à petit, sans avoir fait le moindre désordre ou commis le moindre acte irrégulier.

John Westlake, qui avait été arrêté pour complicité dans l'évasion de Krafchenko, il y a un an, vient de sortir du pénitentier, sur parole. Il avait été condamné à deux ans de réclusion et il sort après un peu plus de douze mois. Son copain, Percy Hagel, qui en avait pour trois ans, sortira peut-être, dit-on, d'ici quelques mois, aussi sur parole. Son intention serait d'aller vivre aux Etats-Unis.

Un grand nombre de Belges de Saint-Boniface, sont partis pour aller travailler sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le bloc Garry, sur l'avenue du Portage, va être construit immédiatement. On sait que le bloc Garry occupera l'espace occupé jusqu'à il y a quelques jours par le café Venice et autres maisons de commerce. Quand il sera terminé, ce bloc sera l'un des plus importants de Winnipeg.

M. J. A. Marion a été nommé président de la Commission Scolaire de Saint-Boniface, en remplacement de M. Cléophas Marcoux, décédé.

M. Bolduc, le régisseur de la sucrerie-modèle de Beauceville, et propriétaire de l'une des plus grandes érablières de la province où l'on compte plus de 4,000 érables, vient de recevoir du Club Carleton, de Winnipeg, une commande de 50 gallons de sirop d'érable à $1.50 le gallon.

M. Bolduc possède des commandes pour tout le sirop qu'il peut fabriquer, et à des prix très élevés. C'est là une nouvelle preuve que plus l'on améliorera la fabrication du sirop d'érable, plus on réussira à obtenir de bons prix sur les marchés étrangers. *Action Sociale.*

Le rapport des auditeurs de comptes de la Cité de Saint-Boniface, pour l'année 1914, est publié.

Les enfonçeurs de coffres-forts qui ont opéré au bureau de poste de Transcona la semaine dernière sont encore au large, malgré toutes les recherches de la police.

La Société d'Opéra de Winnipeg joue cette semaine au "Théâtre Walker" un nouvel opéra ayant pour titre "The Pet of the Regiment": il y aura matinée samedi à 2 h. 30. La semaine prochaine, au même théâtre, "The Chocolate Soldier", opéra comique; prix, de $1.00 à 25 cents.

Beaucoup de personnes se demandent quelle est l'étymologie du mot "Jitney". Nous croyons savoir que dans l'ouest américain, "Jitney" est un mot d'argot pour désigner la pièce de 5 sous.
La Presse.

Samedi le 24, ce sera la journée des roses, c'est-à-dire *Tag Day* pour l'orphelinat St-Joseph, de Winnipeg. Ne nous lassons pas dans nos charités car nos orphelinats et nos hôpitaux ne se lassent pas dans leur dévouement malgré les temps durs.

La *Fête des Arbres* aura lieu le 3 mai.

La municipalité de St-Vital n'a pas perdu courage malgré la rareté de l'argent. Elle songe à paver quelques rues cet été.

La Winnipeg Electric Railway demande au Commissaire des Utilités Publiques une mesure qui équivaudrait à supprimer les *jitneys.*

Une jeune femme a été tuée, sur la rue Broadway, par un automobile jeudi soir. Vendredi un des fils de l'ex-maire Deacon, âgé de 12 ans, a été frappé par un *jitney.*

Samedi dernier à 2 heures les enfants de l'orphelinat Saint-Joseph ont fait une procession de l'hôtel de ville à la salle des Chevaliers de Colomb. A la salle il y a eu exercice militaire par les enfants et réception.

Jeudi le 22, à 8 heures du soir, aura lieu, au Juniorat, une séance dramatique et musicale. Entrée: 50 cents.

Le Conseil de Saint-Boniface a siégé en cour de révision lundi soir. On prête à un échevin du sud l'intention de proposer l'achat de gants de boxe pour les futures séances du Conseil de Ville. Ces gants de boxe seraient placés sur la table du greffier à chaque séance et seraient à la disposition des échevins contre lesquels des motions de censures seront proposées!

LA CATHEDRALE DE SAINT-PAUL

Dimanche le 11 avril a eu lieu à Saint-Paul la bénédiction de la nouvelle cathédrale. Ce temple magnifique est en style Renaissance. Il a été commencé en 1907. Il peut tenir 3,500 personnes. Il est couronné d'un dôme imposant.

Sa Grandeur Monseigneur Ireland a présidé aux fêtes d'inauguration de cette nouvelle cathédrale. L'illustre archevêque de Saint-Paul complète là une des œuvres importantes de son administration.

On n'ignore pas que Monseigneur Ireland est un ami de l'ouest canadien et du diocèse de Saint-Boniface en particulier. Dans les premiers temps de la colonie nos missionnaires passaient en grand nombre par Saint-Paul pour se rendre dans l'ouest canadien.

Quand la cahtédrale de Saint-Boniface fut inaugurée en 1908, on se rappelle que l'archevêque de Saint Paul assistait à ces fêtes et nous adressa la parole. Nous n'avons pas oublié l'éloquence du prélat.

La Saint-Jean-Baptiste

Le Révérend Père Portelance, avant le sermon dimanche dernier, a encore éloquemment parlé de la grande fête qui se prépare pour la célébration des noces d'argent de la Société Saint?Jean-Baptiste de Winnipeg qui doit avoir lieu le dimanche, 27 juin prochain. Il a tracé les grandes lignes du programme qui doit avoir un cachet tout particulier et rester dans les annales de la Société comme un souvenir inoubliable pour les futurs continuateurs de ces fêtes anniversaires, et, lors des noces d'or, lorsques les aînés d'aujourd'hui n'y seront plus, une preuve des sacrifices faits pour les luttes patriotiques qui leur auront valu la conservation de leur chère et aimée langue française.

Le Révérend Père Curé a bien fait comprendre pourquoi il ne fallait pas d'abstention et que tous les Canadiens-français et ceux de langue française de Winnipeg doivent mettre leur nom sur les listes qui vont circuler, aussi petit que soit le montant que chacun puisse souscrire, car le principal est l'adhésion de tous au mouvement d'union et de solidarité qui se fait à cette occasion pour le maintien de l'école et l'avenir de la Paroisse.

Pour aider plus activement le travail commencé par le Comité de Régie de la Société Saint-Jean-Baptiste, il faut grouper le plus promptement possible toutes les bonnes volontés, c'est la raison du Concert boucane qui doit avoir lieu le lundi 26 courant à 8 heures du soir, dans les Salles du Sacré-Cœur. Cette soirée sera des plus intéressantes et amusantes. Le programme sera des plus variés: conférence patriotique par M. A. J. H. Dubuc, avocat et Consul de Belgique, chant, musique, réveillon et distribution de tabac, cigares et rafraîchissements, sans compter le franche gaieté que chacun apportera gratuitement et à profusion.

Tout cela pour le prix unique de 25 sous d'admission qui donnera, aux personnes présentes, une chance à la tombola qui y sera tirée.
Communiqué.

Pour les Canadiens-Francais d'Ontario

En votant la nouvelle loi Pyne, le gouvernants d'Ontario se trompent s'ils croient avoir trouvé un moyen efficace de vaincre la résistance ontarienne. Nos compatriotes devront sans doute consentir à des sacrifices plus grands encore, mais leur volonté n'en sera pas affaiblie. Ils veulent pour leurs enfants des écoles où le français soit enseigné. Les tribunaux décideront si le pacte de la Confédération peut-être impunément violé.

Il va sans dire qu'ayant à faire face à de nouvelles difficultés, plus que jamais nos frères de la province voisine ont besoin de notre aide. Accordons-le leur généreusement. Il ne faudrait pas que la lutte faiblit, faute de munitions. Il en faut d'abondantes. A nous que le problème intéresse plus encore que la province de Québec, de faire tout en notre pouvoir pour que la victoire couronne les efforts de ceux qui ne réclament que leurs droits, garantis par la justice et la Constitution.

Cercle LaVérendrye
de l'A. C. J. C.
Saint-Boniface.

NOCES D'ARGENT

Mercredi dernier, à La Broquerie, les parents et amis de M. J. O. Beaupré, et de son épouse, (née Agnès Lavoie), se reunissait là pour célébrer le 25ème anniversaire de cet heureux couple. On leur présenta un magnifique service de coutellerie en argent ainsi qu'une montre d'or à M. Beaupré.

Parmi leurs parents de Saint-Boniface et de l'Ile-des-Chênes, se trouvaient MM. F. X. Lavoie, J. I. Lavoie, Magloire Lacroix, père et fils, Georges Lacroix, Charles Gaudet, Baptiste Lavoie, accompagnés chacun de leur épouse.

Les participants revinrent enchantés de cette fête, agréable sous tous les rapports.

Interessant echo d'Ottawa

LE GRAND TRONC SERAIT UN DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DU "BULLETIN" D'EDMONTON.

Ottawa, 14. — D'un rapport déposé récemment sur le bureau de la Chambre, ii ressort que le Grand Tronc, avec lequel M. Oliver eut d'actives relations lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, est possesseur de $15.000 d'actions dans la Compagnie de publication du journal, le "Belletin" d'Edmonton.

Au cours de l'enquête faite par M. Ferguson, sur la disposition de certaines terres de l'Ouest, M. Frank Scott, trésorier de la Compagnie du Grand Tronc Ry, a témoigné que, le 1er octobre 1905, cette compagnie a transmis à la Banque Impériale à Edmonton la somme de $15.000, pour laquelle elle a reçu un certificat de titre de 150 actions de la Compagnie de publication du "Bulletin".

Ce certificat fut signé par le président, M. Duncan Marshall et M. A. H. Allen.

Il appert que ces quinze mille dollars constituèrent le seul capital qui servit à financer le Compagnie du Bulletin, lors de sa réorganisation, à l'automne de 1905.

Le témoignage de M. F. C. Lynch, fonctionnaire du Département de l'Intérieur démontre que lorsque la Compagnie du Grand Tronc acheta pour $15.000 d'actions de la compagnie de publication au Bulletin, ce chemin de fer avait des relations d'affaires considérables avec le département de l'intérieur dont M. Olivier était alars le Ministre en charge. Ces relations entraînèrent notamment le transfert à la Compagnie du Grand Tronc de vastes terrains du gouvernement fédéral, droits de passage, emplacements de villes, etc.

Selon M. Scott, il n'y a pas trace, dans le livre des minutes de la Compagnie du Grand Tronc Pacific, de résolutions autorisant l'achat des actions de la Compagnie du "Bulletin".

Le prisonnier, les cyclistes et la vieille femme

Il n'est rien d'aussi ennuyeux, pour des bicyclistes, que de régler leur vitesse sur le pas d'un compagnon sans monture. Aurait-on pu imaginer que cela permettrait un jour à un prisonnier de guerre d'échapper à ses gardiens? C'est pourtant grâce à ce fait qu'un brave chasseur d'Afrique, fait prisonnier il y a quelques jours, a pu regagner le soir même les lignes françaises.

Après sa comparution devant la kommandatur, le prisonnier fut confié à la garde de deux cyclistes qui reçurent la mission de le conduire à N... Le long de la route, il tenta de lier conversation avec eux. Et, comme le chemin était long, ils en eurent bientôt assez de contre-pédaler pour se maintenir à la hauteur du piéton.

Celui-ci faisait mine d'être parfaitement résigné à la captivité; ils ne se méfiaient point et s'éloignaient parfois d'une centaine de mètres, allaient et venaient comme des chiens de berger, sans toutefois interrompre leur surveillance.

Soudain, le prisonnier aperçut sur le bord de la route une vieille femme, courbée sur un bâton d'apparence solide. Il l'apostropha vivement et la pria de lui passèr sa matraque. Elle ne s'y refusa pas, et le chasseur d'Afrique s'en saisit. C'était un fragment de câble électrique, très rigide et souple à la fois.

Mais déjà les cyclistes revenaient à lui, l'un derrière l'autre. Au moment où ils passent à sa hauteur, successivement, ils reçoivent chacun un formidable coup sur la nuque. Et tous deux tombèrent foudroyés. Sans perdre une minute, comme on le pense, le chasseur d'Afrique, ainsi délivré, d'enfourcher l'une des bicyclettes et de pédaler dans la direction des lignes françaises.

L'ECHO

Dans les communiqués officiels de guerre,
Nous constatons que notre état-major
Est chaque jour en complet désaccord
Avec l'Agence Wolf; quel est celui qui erre?...

Un curieux (il en est beaucoup en ce bas monde),
Allait partout cherchant la vérité....
Un jour, dans une anfractuosité
Du roc, il rencontra, charmante et toute blonde,

La Nymphe Echo, cette fille de l'air.
"Divinité, réponds, O ma charmante,
Pourquoi de tous côtés réponse divergente?
— Le cas, répondit-elle, est cependant très clair:

En écoutant ma voix tes doutes vont cesser:
L'Allemand...ment, l'Autriche...triche, le Français...sait."
Alb. DAYEN.

Prophetie du Cure d'Ars

LE SAINT PRETRE AVAIT PREVU LA GUERRE ACTUELLE. — "LA FRANCE RECOUVRERA CE QU'ELLE AVAIT PERDU ET QUELQUE CHOSE DE PLUS."

Paris, — Plusieurs brochures ont été publiées récemment, où se trouve mentionnée entre autres une curieuse prophétie du curé d'Ars sur la guerre présente. Les *Annales d'Ars*, étudiant également cette question, invoquent à l'appui de cette assertion deux témoignages probants.

C'est d'abord une lettre que Mgr Perriot, le fondateur de l'*Ami du Clergé*, adressa le 24 février 1908, au Rév. P. Dom. Grea. En voici les passages caractéristiques:

Un de mes amis, écrit Mgr Perriot, qui était à Ars vers 1862, un peu plus tôt ou un peu plus tard, me rapporta dans une lettre une prophétie du Bienheureux, qu'il avait connue sur place.

En voici le sens, et à peu près les termes:

"Il y aura une guerre avec l'Allemagne. Elle sera très mal conduite du côté des Français qui seront vaincus; la France perdra *deux provinces*...

"Plus tard, il y aura une autre guerre avec l'Allemagne. Elle sera mieux conduite que la première. Oh! les petits Français, comme ils se battent bien! On laissera les Allemands pénétrer en France. Mais on se réunira derrière eux; ils seront battus, et de tous ceux qui seront entrés en France, il en rentrera très peu dans leur pays. Alors la France recouvrera ce qu'elle avait perdu et quelque chose de plus."

Dans une autre lettre beaucoup plus récente, puisqu'elle porte la date du 5 août 1914, le signataire, M. Bolland, rapporte une conversation qu'il eut vers 1872 avec un ami du curé d'Ars. La voici:

Bolland, par Chimilin, 5 août 1914.

La nouvelle invasion du sol français par les Allemands rappelle à ma mémoire de vieux souvenirs....

Vers 1870-1880, j'avais comme voisin de campagne un vénérable vieillard, M. de La Bâti, qui, du vivant du *Saint*, avait été son ami, s'étant créé une résidence à Ars pour se mettre étroitement sous sa direction, ainsi que Mme de La Bâtie.

Ces saintes gens étaient pleins des souvenirs de leurs rapports avec ce prêtre vénéré, et à chacune des visites que nous leur faisions, Mme Bolland et moi, ce sujet était repris.

Il était aussi beaucoup question entre nous de la guerre de 1870, relativement récente, et M. de La Bâtie nous affirmait que non seulement elle avait été prévue, annoncée, dans ses entretiens avec le saint curé, mais qu'il avait été question aussi d'une seconde invasion devant se produire plus tard, celle-là amenant encore nos ennemis vers le centre de notre territoire, mais pour aboutir cette fois à leurs écrasement et à leur poursuite au delà du Rhin...

A. BOLLAND.

Le Colonel et le Cuisinier

Un soldat écrit à son père cette lettre que publie un *Journal du Centre.*

Il faut que je te raconte une scène à laquelle je viens d'assister il y a une demi-heure. Nos cabanes étant souterraines et recouvertes avec des branches et de la terre, on arrive auprès sans les voir, et c'est la cause de la scène qui vient de se passer aux cuisines de ma compagnie. Voilà:

Le colonel qui commande notre secteur faisait sa tournée avec son capitaine d'ordonnance quand il arrive aux cuisines sans savoir, monte sur le toit de l'une d'elles; il sentait que ça fléchissait et en faisait la réflexion au capitaine, mais une voix bourrue sort de dessous terre et crie:

— Quel est donc l'espèce de ... qui f... de la terre dans ma soupe?

Le colonel se tourne vers le capitaine et dit:

— Je crois bien qu'il m'eng...

Et comme il ne se retirait pas aussi vite qu'il fallait, l'autre reprend de dedans sa cabane:

— Sans blague, tu ne vas pas f... le camp de là-dessus, bougre de pochetée!

Le colonel et le capitaine se tordaient de rire.

Le colonel à son tour riposte:

— Sors donc et fais voir ta tête, le poilu.

Le cuisinier, pas content, sort en effet pour lui dire son mal de cœur, mais, tableau!!! Quand il voit le colonel, il se met au garde à vous tant bien que mal, sa cuiller en bois à la mains, et s'excuse.

Le colonel lui dit qu'il n'avait pas à s'excuser et que lorsqu'il passerait devant sa cabine il rentre chercher un paquet de tabac. Je te prie de croire que ceux qui étaient présents, moi compris, nous avons pris une fameuse bosse de rire, surtout que le cuisinier est un numéro, un Berrichon pur sang de Bourges, avec l'accent local; nous avons bien ri de la tête qu'il a faite en sortant de sa cahute.

Tu m'excuseras des expressions un peu crues, mais je te raconte le fait tel quel, et tu sais que la guerre n'est pas une école de bienséance ni de beau parler.

Lettre du réserviste Le Gouarguer

On lira avec intérêt la lettre suivante par laquelle notre concitoyen, M. Le Gouarguer, envoie des nouvelles aux siens à Saint-Boniface:

Nice, mercredi, 24 mars.

Tu as dû recevoir du docteur de l'hôpital une carte dont le diagnostique était: convalescent de rhumatisme. C'est ce que j'avais dit au docteur, car je ne voulais pas t'écrire ce jour-là, ne sachant encore comment celà allait tourner. Voici au juste ce qui m'est arrivé, et qui n'a rien de glorieux.

J'étais, comme je te l'ai écrit, au Bois-le-Prêtre, cuisinier de mon escouade, et avec deux de mes camarades, nous étions partis à 8 heures du soir, porter la soupe dans les tranchées, quand, tout à coup un obus tombe à quelques pas devant nous. Après avoir été projeté en l'air, je suis retombé sans blessure, à part une égratignure à la main gauche, et avec ma marmite percée d'un éclat d'obus, car je ne l'avais pas lâchée. Mes copains n'avaient pas grand'chose non plus: l'un, une sorte de contusion à la tête, et l'autre un bout d'oreille enlevé; en somme, trois fois rien.

Après être restés quelque temps étourdis, celà se comprend, comme les marmites tombaient toujours, nous nous sommes précipités dans le trou creusé par notre obus et nous avons attendu que le concert soit fini pour aller recommencer le *frichti*. Les copains dans les tranchées en ont été quitte pour se passer de soupe. Je n'avais plus de marmite; nous leur avons fait cuire du singe (bœuf en conserve). Quand il s'est agi d'aller le leur porter, je ne pouvais plus marcher, étant vermoulu de tous les côtés. Mes deux autres copains s'en sont chargés pendant que je me couchais dans la cagna. Le lendemain, quand j'ai voulu me lever, impossible de remuer un poil, si bien que les infirmiers ont été obligés de venir me chercher sur un brancard et me porter à l'arrière, où le major après m'avoir examiné, m'a expédié à Nice me reposer quelque temps, un mois ou deux. Tu vois donc que celà n'est pas grave. Mes copains sont restés là-bas, et moi, je me pavane dans le jardin public qui est en face de ma chambre, et dont je t'envoie la photo.

Nous sommes très bien soignés par les Dames de la Croix-Rouge; ce sont des sœurs qui assument le service et ont la haute responsabilité sur le personnel.

Nous avons aussi dans l'hôpital — car notre hôpital est dans un hôtel — nous avons un aumônier. Une chapelle a été installée dans un couloir, et tous les dimanches, il y a messe et vêpres. Beaucoup de nous y assistent, et il faut nous entendre chanter! Tous les dimanches également, il y a concert par des artistes qui sont à Nice, en villégiature. Les après-midis, comme il fait toujours beau, nous allons nous promener dans le jardin public dont toute une partie nous est réservée. Tous les arbres sont en fleurs; les roses, œillets, mimosas, répandent une odeur on ne peut plus agréable.

Inutile de dire à maman et à Monsieur le Curé, ce qui est arrivé; ils sont tellement inquiets depuis la mort de Raphaël que j'aime mieux leur apprendre celà de vive voix quand j'irai en convalescence; donc pas un mot! Je leur ai fait envoyer un bulletin de santé de même que le tien, écris leur donc sur le même sujet.

Les dernières dépêches du front sont très bonnes.

Notre compagnie s'est distinguée à la prise de tranchées allemandes, elle n'a eu qu'un tué et 10 blessés. Nous avançons sur tous les points et le jour viendra bientôt où nous pourrons jeter hors de France et de Belgique ces sales Boches.

Notre artillerie es formidable de force et de précision; les pièces sont nombreuses; on en a fait énormément depuis le début de la guerre et la palme entre toutes revient à notre glorieux 75 qui sème la mort dans les rangs des Boches "comme qui en jette." Espérons donc que celà se terminera bien vite à notre avantage.

D'un autre côté, les Anglais sont maintenant nombreux et font avec les Belges bonne besogne en Belgique et dans le Nord de la France. Avant d'être évacué, j'étais avec mon régiment entre St-Mihiel et Pont-à-Mousson. Il fallait entendre comme celà tapait du matin au soir, c'était un grondement de coups de canon et cela nuit et jour. De plus, nous étions jusqu'aux genoux dans la belle boue, comme à Saint-Boniface les jours de pluie, boue qui nous collait aux pieds, si bien qu'on ne pouvait s'en dépêtrer. Maintenant, parlons un peu de toi, etc....

Jos. LEGOUARGUER.

AVIS

CONCERNANT LA SUCCESSION DE JOSEPH ARPIN, décédé.

Avis est par les présentes donné conformément aux dispositions du "Manitoba Trustee Act" à tous les créanciers et à toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du dit Joseph Arpin, décédé, qui mourut à la paroisse de Lorette, dans la province de Manitoba, le ou vers le 17ème jour de février 1915, et dont l'exécution du testament a été remise à Elisa Arpin (née Dufault) veuve, Vertume Arpin, et Osman Desorcy, fermier, tous de la paroisse de Lorette, dans la province de Manitoba, par la Cour de Surrogation de St-Boniface dans la province de Manitoba d'envoyer, poste payée ou par remise au bureau de J. A. Beaupré, 308, bloc McIntyre, de la cité de Winnipeg, au Manitoba, le ou avant le 5 mai 1915, leurs noms de baptême et leur prénoms, adresse et indentification, et par écrit les détails complets de leur réclamation et une déclaration de leur compte, la nature des garanties, s'il y a, en leur possession, et cela dûment vérifié par une déclaration selon les statuts.

Qu'avis soit prit qu'après le 5 mai 1915, lesdits Elisa Arpin, Vertume Arpin et Osman Desorcy administreront les biens du dit Joseph Arpin, décédé, par les partis qui y auront des droits, ne tenant compte que des réclamations qu'ils ont alors connues et qu'ils ne seront responsables d'aucune réance d'une personne ou de personnes dont ils n'auront pas reçu avis à cette date.

Fait à Winnipeg au Manitoba, ce 19ème jour d'avril 1915.

Elisa Arpin, Vertume Arpin et Osman Desorcy,
exécuteurs.
par J. A. Beaupré,
leur procureur.

25-26.

Notice to Crédictors

In the matter of the estate of Maxime Dufault, deceased.

Notice is hereby given pursuant to the provisions of the "Manitoba Trustee Act" being Chapter 200 of the Revised Statues of Manitoba, 1913, and amendements thereto, that all creditors of and all persons having claims against the estate of Maxime Dufault, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, deceased, who died on or about the 18th day of March, A. D. 1915, at the City of St. Boniface and letters of probate of whose last will and testament were granted to the Trustee Company of Winnipeg Limited, No. 300 Nanton Building, Winnipeg, on or before the 5th day of May, A. D. 1915, their christian and surnames, addresses and descriptions with full particulars in writing of their claims, and statement of their accounts and the nature of the security, if any, held by them duly verified by statutory declaration.

And take notice that after the 5th day of May, A. D. 1915, the said The Trustee Company of Winnipeg Limited will proceed to distribute the assets of the said deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which they shall then have notice, and that they will not be liable for the said assets, or any part thereof, so distributed to any person or persons of whose claim or claims notice shall not have been duly received at the time of said distribution.

Dated at Winnipeg, in Manitoba, this 19th day of April, A. D. 1915.

The Trustee Company of
Winnipeg, Limited,
Executors.
Per J. A. Beaupré,

25-26.

PETITES ANNONCES

On demande un ouvrier électricien. S'adresser à Grymonpré & Fontaine, Saint-Boniface, Man. 25-27.

Maison de quatre pièces à louer. S'adresser 389 rue DesMeurons, Saint-Boniface. 24

On demande une servante parlant le français, de préférence. S'adresser à Mme White, no. 987 rue Dorchester, Winnipeg. 24.

A louer une résidence, un étal de boucherie et une écurie pour 4 paires de chevaux. S'adresser au N. 193 Avenue Provencher, à M. Isaïe Lavoie.

Lady Dubuc offre à louer son banc dans la Cathédrale pour une période de deux ans. S'adresser au no 21 East Gate, Armstrong Point, Winnipeg. 24

A louer, une maison sur la rue Notre-Dame, contenant 8 chambres, lumière électrique, eau, etc. S'adresser au bureau du *Manitoba.* Possession au 1er mai.

On demande une bonne cuisinière sur une ferme près de Winnipeg. S'adresser à l'Hôtel Frontenac, rue Notre-Dame-Est, Winnipeg. 22-25.

A louer, deux terres dans une paroisse française près de Winnipeg. S'adresser à Aimé Bénard, Winnipeg. 22—j.n.o.

Cité de St. Boniface

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire, et fera construire un trottoir de 5 pieds et 4 pouces de largeur, en madriers, sur le côté sud de la rue Marion, de la rue Archibald jusqu'à l'intersection de la limite sud-est du Lot G avec la rue Marion, au coût approximatif de $242.00, (à moins qu'il n'en soit empêché par une pétition telle que ci-après mentionnée).

Dans le cas où cette amélioration locale sera faite, la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage, et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue où l'ouvrage sera fait), suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de sept ans, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par année, et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par année.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cette construction et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniace pourra sans autre avis procéder à faire exécuter cet ouvrage, et à prélever les taxes spéciales de frontage, en la manière ci-dessus mentionnée.

Par Ordre,
J. B. Coté,
Greffier.

Saint-Boniface, Man., le 21 avril, 1915.
25.